

Budget 2014 du SDIS 82

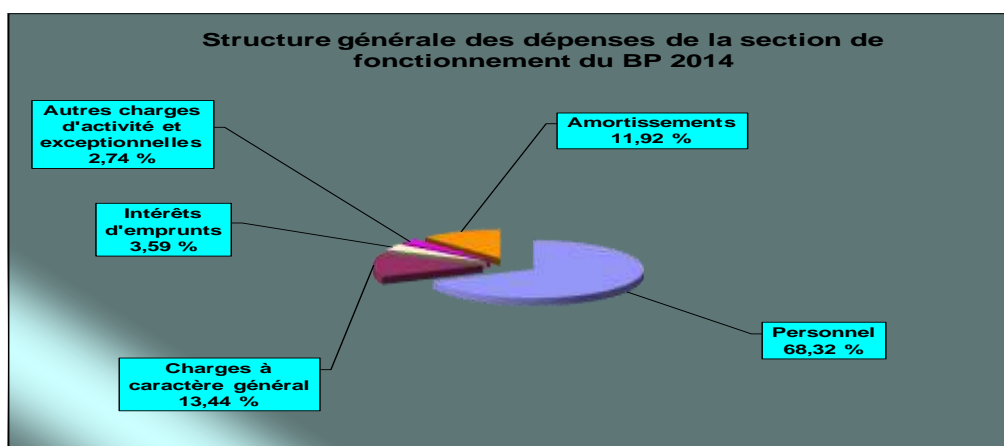
CA du 17 février 2014

Pour 2014, le SDIS 82 dispose d'un budget de 18 972 715 euros

Pour assurer le fonctionnement du SDIS, 14 477 025 € sont nécessaires, soit une augmentation de 1.62% par rapport à 2013.

Les recettes de fonctionnement du SDIS sont constituées par :

- Contributions Département : 50,17 %
- Contributions Communes : 21,61 %
- Contributions EPCI : 2,36 %
- Dotations de transfert : 19,69 %
- Recettes propres au SDIS : 6,17 %



En 2014, les dépenses d'investissement s'élèveront à 4 495 690 € contre 5 191 382 € en 2013, soit une diminution de 13,40 %.

